



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240418-2024041801-DE

n°enregistrement ACTES

## **Conseil Municipal** **Délibération numéro 2024041801**

Date de la  
convocation  
12.04.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit avril à vingt heures trente, les membres du  
Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Date  
d'affichage  
12.04.2024

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT,  
Yann GOLLION, Christian AMEUR, Sylvie VUILLET, Aurélia BLOT, Gilberte BADAIRE,  
François DAUBIN, Jonathan RÉMÉNÉ, Aurélie DAUBIN.

Nombres de  
membre

Absents donnant pouvoir : Ilona BERNY-VILFROY à Aurélia BLOT, Dominique BAUDOIN  
à Florence BONDUEL, Catherine FOUCAULT à Christian TOUSSAINT.

En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 14

Absente : Sophie THIRET épouse ALLION.

**Délibération  
2024041801**

### **Demande de financements -Travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire**

Pour 14  
Contre 0  
Abstention 0

Etant entendu la délibération 2024032602 du 26.03.2024 autorisant Mme le Maire à notifier la  
tranche ferme du Marché public de travaux EXTENSION ET REHABILITATION DU  
GROUPE SCOLAIRE ( 1 221 803.59 € HT de travaux),

Etant entendu que les demandes de financements auprès des organismes soutenus par la  
Région doivent être réalisées sur présentation des devis des entreprises,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**Concernant l'installation de la géothermie dont le montant des travaux et de la  
maîtrise d'œuvre s'élèvent à 315 463.75 € HT,**

**Autorise Mme Maire à solliciter :**

- le Fonds européen de développement régional à hauteur de 60 %
- l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie à hauteur de 8.8 %
- le Pôle d'équilibre territorial et rural au titre du Contrat Régional de Solidarité  
Territoriale à hauteur de 11.12 %



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240418-2024041801-DE

11 enregistrement ACTES

## **Conseil Municipal** **Délibération numéro 2024041801**

□ Concernant l'isolation des 2 classes anciennes dont le montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre s'élèvent à 200 000 € HT,

**Autorise Mme Maire à solliciter le Pôle d'équilibre territorial et rural au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale à hauteur de 60 % .**

*Le Maire,*  
**Florence BONDUEL.**

*Le Secrétaire de séance,*  
**François DAUBIN**  
*Conseiller municipal.*

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>